



## Communiqué de presse

Toulouse, 15 novembre 2018

### Signature du protocole d'accord entre la Région et les CAUE d'Occitanie

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Union régionale des Conseils d'architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Occitanie ont signé le 14 novembre 2018 un protocole d'accord, en présence de Dominique Salomon, vice-présidente de la Région en charge de la culture, du patrimoine et des langues régionales et de Ghislaine Cabessut, présidente de l'Union régionale Les CAUE d'Occitanie.

Ce protocole définit un cadre partenarial, sur la période de 2018 à 2021, qui vise principalement à l'accompagnement des politiques menées par la Région dans les champs de l'aménagement du territoire, de la culture et de l'environnement.

Il s'articule autour des deux axes suivants :

- **Actions collectives régionales** contribuant à l'expérimentation, la définition de méthodes, l'évaluation et la capitalisation à l'échelle régionale : développement par le patrimoine, transition écologique et énergétique, etc.
- **Accompagnement opérationnel des politiques régionales sur les territoires** : programmes bourgs-centres, Grands Sites Occitanie, sites liés aux biens UNESCO, etc.

#### La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Chef de file en matière d'aménagement du territoire, la Région Occitanie / Pyrénées- Méditerranée déploie, depuis 2016, un plan d'actions équilibré et structurant à destination de l'ensemble des territoires qui la composent. Ils représentent une véritable force pour la Région et un atout majeur dans la stratégie régionale de développement et de rayonnement. L'enjeu de l'action publique est donc d'accompagner les initiatives des territoires, soutenir, valoriser, afin de générer des retombées directes, en termes économiques mais aussi de qualité de vie, d'accès au service public, de préservation de l'environnement.

« Grâce à ce protocole d'accord entre la Région et les CAUE d'Occitanie, nous proposons aux forces vives de nos territoires de participer à la construction de notre région. Nous sommes convaincus que la réussite de notre projet régional se joue essentiellement dans nos territoires ! »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

#### L'union régionale Les CAUE d'Occitanie ; un réseau de compétences au service des territoires

Créés par la loi sur l'architecture de 1977, les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) assurent une mission d'intérêt général en faveur de la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère auprès de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, avec le souci permanent d'adaptation aux particularités locales. Laboratoires d'idées, organisations indépendantes d'enjeux financiers et opérationnels, connaissance du territoire depuis quarante ans, les CAUE sont des acteurs pertinents pour proposer et faciliter la mise en place de dispositifs d'accompagnement de politiques en faveur du cadre de vie au niveau du département.

L'union régionale Les CAUE d'Occitanie, association loi 1901, créée le 22 septembre 2017, fédère les CAUE de la région. Elle impulse, anime, coordonne et évalue des actions communes sur des programmes régionaux, nationaux et européens. Ses statuts lui permettent de contractualiser avec des acteurs régionaux. C'est dans ce contexte, que le protocole d'accord entre la collectivité régionale et le réseau des CAUE d'Occitanie est défini jusqu'en 2021.

***Vous trouverez en pièce-jointe une photo de la signature du protocole d'accord.***

*Crédit photo : Région Occitanie*

**Contacts presse :**

**Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

Nina Wöhrel : [nina.wohrel@laregion.fr](mailto:nina.wohrel@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 53 58 // 07 72 24 84 17

**Service presse :** [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

**Union régionale - Les CAUE d'Occitanie**

Séverine Toulis - [s.toulis@les-caue-occitanie.fr](mailto:s.toulis@les-caue-occitanie.fr) - Tel : 05 34 41 39 55